

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 32 (1995)
Heft: 1217

Artikel: Commerce : Nestlé et le marché libre du café
Autor: Escher, Gérard
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1015528>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nestlé et le marché libre du café

RÉFÉRENCE

Bulletin d'information
CANES N° 26, avril 1995.
CANES, c.p. 20, 1270
Trélex.

(ge) Nestlé est l'un des plus grands acheteurs de café vert, avec 12% de la production mondiale (12 millions de sacs de 60 kg, soit 720 000 tonnes par an).

Nestlé ne possède pas de plantations – contrairement à Unilever, son principal concurrent. La multinationale suisse doit dès lors acheter café et cacao auprès des producteurs ou sur les marchés. Cette situation de dépendance détermine ainsi la politique de Nestlé. En effet, ici Nestlé cesse d'être le chantre du libéralisme pur et dur. Elle dénonce les effets néfastes du dysfonctionnement du marché et souhaite la mise en place de règles internationales menant à l'instauration d'un libéralisme «ordonné» ou «concerté» où sont préservés les intérêts de tous les partenaires concernés, producteurs, industriels du café, consommateurs.

Nestlé tiers-mondiste

Nestlé craint en effet que les soubresauts des «cycles ravageurs du prix du café» ne découragent trop les producteurs et fassent tarir ses sources d'approvisionnement, comme aux Philippines où, suite à la crise des prix du café, la production a été pratiquement arrêtée. Or Nestlé est un producteur important de café soluble dans ce pays (13 000 tonnes par an), dont les ventes sont en hausse de 15% par an.

Nestlé absorbe actuellement 50% de la production du café des Philippines, dont 41 % par achats directs. La société a pris les mesures suivantes: éliminer les intermédiaires, instaurer un système d'achat direct au fermier, qui garantit aux paysans fournisseurs un prix stable et le paiement immédiat à la livraison. Le prix d'achat du café n'est plus basé sur le cours international, mais tient compte du coût réel de la production. Nestlé a payé un prix de 24% plus élevé que le cours sur le marché mondial. Enfin, pendant la campagne de récolte, Nestlé annonçait plusieurs fois par jour via les médias le prix d'achat qu'elle offrait.

La multinationale appelle de ses vœux des prix «raisonnables» et «équitables» qui permettent d'assurer l'approvisionnement de ses usines en grains de qualité. Cette exigence, longtemps proposée par les seuls milieux tiers-mondistes, pourrait s'appliquer à d'autres secteurs, et pas seulement agricoles. Pour Nestlé, ce n'est certes qu'une tactique pour faire face à la diminution de production, alors que la demande augmente continuellement. Resteraient à régler des «détails» tels que les revenus agricoles et leur distribution, la composition du prix du café soluble et la part du coût des matières premières dans ce prix, le régime de la propriété foncière, les droits des travailleurs agricoles. ■

Ces anniversaires qui dérangent (bis)

(ag) Ainsi donc le Conseil national a discuté deux heures sur un crédit modeste destiné à marquer les anniversaires de la Suisse moderne; 1798, fin de l'Ancien Régime et 1848, naissance de l'Etat fédéral. Et, comme on pouvait s'y attendre (cf. DP 1205) les blessures anciennes, cicatrisées depuis longtemps, furent évoquées. D'abord l'invasion de la Suisse par les armées françaises. Une fois de plus, à tort, on parla des armées «napoléoniennes». Certes, Bonaparte était déjà le général vainqueur de la campagne d'Italie de 1794, mais il n'avait pas encore pris le pouvoir; le coup d'Etat du 18 Brumaire eut lieu en 1799. D'autre part, il ne commandait pas sur le sol suisse les armées françaises du Directoire. Ensuite ressurgit des mémoires le massacre de Nidwald, perpétré par les soldats français (mais le mandat de répression fut donné par le Directoire helvétique).

Ces circonstances douloureuses font que la Suisse d'aujourd'hui occulte encore l'émancipation des anciens baillages et l'accès à la souveraineté des nouveaux cantons, à travers la Médiation. Ce qui est fête pour les uns est deuil pour les autres. Mais c'est la tenue de deuil qui est de rigueur.

Il est évident qu'aucun discours n'inversera les couleurs. Mais la leçon de la Suisse moderne, c'est le dépassement d'une histoire qui fut conflictuelle: occupation territoriale, révolte, répression, exil, appel aux armées étrangères, libération, diktat suivi de nouveaux cycles de révolte-répression. L'histoire suisse n'a pas été un agrandissement paisible de la famille première, par des mariages et des alliances heureux et consentis.

Ce qui est remarquable, c'est que anciens maîtres et anciens sujets, vainqueurs et vaincus aient voulu, à la fin de la période napoléonienne, vivre ensemble sur un pied d'égalité. Ce ne fut pas facile, mais réussi. C'est cette réussite historique-là qui mérite d'être commémorée: 1798 appelle 1803 qui appelle 1813 (1815). On souhaite que le Conseil fédéral, au lieu de chercher à gommer le tragique de notre histoire par des commémorations édulcorées, souligne l'affrontement des défaites et des émancipations pour mieux dégager la synthèse accomplie de la cohabitation et du partenariat. ■

Mémoire durable

L'hebdomadaire gratuit *Grauholz Post* a tiré à 180 000 exemplaires son édition consacrée à l'inauguration du nouveau tunnel (sortie de Berne vers Olten). On y lit un article sur le 5 mars 1798 où les Bernois ont perdu une bataille décisive contre les Français au Grauholz, provoquant la chute de l'Ancien Régime bernois.